Compte rendu du Conseil de développement

En date du 19 mars 2018

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle de La Chapelle de LA CHÂTRE.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 12 membres

1	**Monsieur**	**Daniel**	**CALAME**	Mairie de Saint Plantaire
2	**Madame**	**Florence**	**DALLOT**	ADAR-CIVAM
3	**Monsieur**	**Jean-Michel**	**DEGAY**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
4	**Monsieur**	**Alain**	**GLAUMOT**	Office de Tourisme de La Châtre
5	**Monsieur**	**Arnaud**	**LAMY**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
6	**Monsieur**	**Jacques**	**LUCBERT**	Association Indre Nature
7	**Monsieur**	**René**	**MARANDON**	Société Pomologique du Berry
8	**Monsieur**	**Jean-Claude**	**MOREAU**	ADAR-CIVAM
9	**Monsieur**	**Christian**	**NIEL**	Parc des Parelles
10	**Madame**	**Annie**	**ROCHOUX**	Chambre d'Agriculture de l'Indre
11	**Monsieur**	**Michel**	**SUCHET**	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
12	**Madame**	**Jacqueline**	**TEINTURIER**	Mairie de Montgivray

Étaient excusés : 9 membres

1	**Madame**	**Geneviève**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**Monsieur**	**Fabien**	**CERVERA**	Proviseur du Lycée George Sand
3	**Madame**	**Evelyne**	**DELAIGUE**	Sous-Préfecture de LA CHATRE
4	**Monsieur**	**Gérard**	**GUILLAUME**	Associations culturelles locales
5	**Monsieur**	**Jacky**	**NAUDET**	Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I)
6	**Monsieur**	**Yves**	**NONNET**	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
7	**Madame**	**Ria**	**PETERS**	Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Indre
8	**Madame**	**Sylvie**	**PETOLON**	CODAR Boischaut Sud
9	**Madame**	**Pascale**	**SILBERMANN**	Sous-Préfecture de LA CHATRE

Étaient absents : 19 membres

1	**Monsieur**	**Michel**	**BAUDIMANT**	Pôle BioDom'Centre-URGC
2	**Madame**	**Agnès**	**CHAMPEAU**	Parc des Parelles
3	**Monsieur**	**Dominique**	**DELAUME**	Hôpital de La Châtre
4	**Monsieur**	**Arnaud**	**DENORMANDIE**	Initiative Indre
5	**Monsieur**	**Jean-Jacques**	**DESRIEUX**	Initiative Indre
6	**Monsieur**	**Jean**	**ELION**	Fédération de Pêche de l'Indre
7	**Monsieur**	**Hubert**	**GOGLINS**	Direction Départementale des Territoires de l'Indre
8	**Monsieur**	**Didier**	**GONNARD**	Association Indre Nature
9	**Madame**	**Claudine**	**LANGLOIS**	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
10	**Monsieur**	**Yann**	**LE STRAT**	District de l'Indre de Football
11	**Monsieur**	**Patrick**	**LÉGER**	Fédération de Pêche de l'Indre
12	**Monsieur**	**Bernard**	**MAILLIEN**	CODAR Boischaut Sud
13	**Madame**	**Jacqueline**	**MAJOREL**	Office de Tourisme de La Châtre
14	**Monsieur**	**Denis**	**TOUCHET**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
15	**Monsieur**	**Bernard**	**PERES**	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre
16	**Monsieur**	**Bruno**	**PLANTUREUX**	Fédération du Bâtiment et des TP de l'Indre
17	**Monsieur**	**Alain**	**POLLET**	Société Pomologique du Berry
18	**Monsieur**	**Franck**	**ROVINA**	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre
19	**Monsieur**	**Marc**	**TOUCHET**	District de l'Indre de Football

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour : Contribution du Conseil de développement au SRADDET

1) Contexte : les étapes, les grands traits de la synthèse du diagnostic SCoT
2) Débat et interventions pour une évaluation globale du territoire (éléments vérifiés / non vérifiés et forces / faiblesses)
3) Une transversalité dans le diagnostic : la jeunesse (définition d'objectifs)

En préambule M. Moreau rappelle que les Présidents des Conseils de développement de l'Indre ont souhaité apporter leur contribution à l'élaboration du Schéma Régional, d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) notamment sur les thématiques suivantes :

- Conseil de développement du Pays Castelroussin : Pôle/métropole de Châteauroux
- Conseil de développement du Pays d'Issoudun : Enseignement
- Conseil de développement du Pays de la Brenne : Santé
- Conseil de développement du Pays de La Châtre : Jeunesse

Le Président indique que le SRADDET et les SCoT sont des documents de planification complémentaires qui devront être compatibles entre-eux. Le SRADDET sera décliné sur l'ensemble du territoire régional dans le cadre des SCoT, ou dans des documents d'urbanisme correspondants quand il n'y a pas de SCoT.

Sur le Pays de La Châtre en Berry, l'élaboration du SCoT et du SRADDET se fait dans le même temps, ce qui permettra d'effectuer tous les ajustements nécessaires pour assurer une complète compatibilité entre ces deux documents de planification prescriptifs.

1) Contexte : les étapes, les grands traits de la synthèse du diagnostic SCoT

Valentin Gordet, chargé de mission SCoT/PLUi présente les grandes lignes du diagnostic SCoT réalisé à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry.

Un positionnement géographique au carrefour de trois régions et éloigné des préfectures de région. Une situation de frange ou d'arrière-pays de marque. Un territoire à l'écart des grands axes routiers mais un nœud de routes départementales qui permet une bonne desserte du territoire. Des transports en commun peu nombreux et l'absence de gare. Une couverture numérique qui se développe, une partie du Pays aura accès à la fibre optique et les autres communes auront accès à d'autres services numériques (développement de la 4G, montée en débit …).

Un modèle économique à repenser, qui se développe davantage vers l'économie présentielle à l'image de la tendance nationale. Des secteurs traditionnels à maintenir notamment les activités agricoles qui sont structurantes pour l'économie locale et le paysage. Un taux d'emploi en baisse sur le territoire, une augmentation de la part des emplois dans les services et une industrie en déclin. Concernant les zones d'activités, celles-ci sont de petites tailles et un enjeu de structuration et de spécialisation dans le but d'améliorer l'attractivité économique du territoire. Un chômage dans la tendance nationale (12% en 2014) et une part d'actifs de plus de 55 ans supérieure à la moyenne dans l'Indre, qui pose l'enjeu du renouvellement professionnel. Les actifs se déplacent principalement en voiture et 19% d'entre eux travaillent sur le territoire de Châteauroux Métropole. Deux tiers des actifs du Pays travaillent sur le territoire.

Sur la thématique agricole, le Pays dispose de potentialités agronomiques intéressantes avec des sols diversifiés et une orientation polyculture-polyélevage. Des potentiels de diversification de l'activité agricole notamment sur une mise en valeur de la qualité et le développement des énergies renouvelables (bois énergie, méthanisation). La filière touristique est quant à elle à valoriser et des potentiels de diversification sont à exploiter, notamment autour du tourisme de nature et du tourisme sportif. La mise en réseau des sites et l'amélioration des offres de logements et de restaurations sont des points à développer.

Démographie en baisse sauf sur la CDC du Val de Bouzanne qui profite de la proximité avec l'agglomération castelroussine. Un vieillissement de la population et un départ des jeunes à limiter. Un parc de logement stable et une part importante de résidences secondaires (15% du parc). Une vacance importante qui entraine une dégradation du parc de logement. Une OPAH qui permet l'obtention d'aides pour la réhabilitation et la rénovation de certains logements vacants.

Des commerces et services relativement bien présents sur le territoire, exception faite des services de santé qui sont dans une situation préoccupante (départ à la retraite de médecins dans les années à venir). Une structuration du territoire en réseau de polarités avec un pôle central (La Châtre), des pôles secondaires (Aigurande, Neuvy-Saint-Sépulchre et Sainte-Sévère-sur-Indre) et des pôles de proximité.

Un patrimoine architectural et paysagé riche et protégé à mettre en valeur. Il faut maintenant définir des possibilités d'évolution cohérentes et harmonieuses. Des pressions paysagères sur des entrées de ville, la dispersion de l'urbanisation et un enfrichement des fonds de vallées sont à souligner mais le paysage reste relativement bien préservé sur l'ensemble du Pays. Une biodiversité riche et des espaces inventoriés pour la préservation de la faune et de la flore. Des risques naturels bien localisés et connus : sismicité sur la moitié sud du territoire ; risque inondation sur la vallée de l'Indre ; retrait-gonflement des argiles sur la partie nord du territoire.

2) Débat et interventions pour une évaluation globale du territoire (éléments vérifiés / non vérifiés et forces / faiblesses)

Suite à la présentation du diagnostic de territoire du SCoT, un débat a permis d'établir les forces et les faiblesses du territoire du Pays de La Châtre en Berry sur plusieurs thématiques.

Cette analyse ne prétend pas à l'exhaustivité, elle reflète plutôt le ressenti des membres du Conseil de développement en vue de compléter le diagnostic territorial du SCoT.

Thématique « paysagère autour du BOCAGE »

FORCES	FAIBLESSES
Le bocage est un atout emblématique du paysage sur le territoire du Boischaut Sud	Mais ce bocage est en danger car il se dégrade progressivement. En effet, on observe une pression sur le bocage avec une réduction progressive des linéaires de haies qui n'est pas uniforme sur le territoire (cf. commune de Lourdoueix St-Michel). Le SCoT devrait participer à la préservation et à l'organisation d'un maillage des haies sur le Pays. De surcroît, on constate que l'entretien du bocage n'est pas optimal (la valorisation économique est à renforcer : bois énergie, paillage…).
Le bocage est un véritable atout touristique du Pays décrit dans les romans de George Sand	Toutefois, la disparition progressive des haies pourrait constituer un frein au développement du tourisme sur le Pays
Un bocage dense et diversifié sur le territoire	Qui dépend de la nature des sols et des pratiques agricoles

Thématique « patrimoine bâti »

Un patrimoine bâti préservé sur le Pays	Mais il est soumis à un fort risque de dégradation, à l'image des toits en petites tuiles, des granges à porteaux,… La préservation passera par un sentiment régional bien affirmé et une appropriation du patrimoine par les habitants
De nombreux villages ont bénéficié des financements de la région pour aménager leurs espaces publics (opérations cœur de village)	Mais aujourd'hui on observe dans certains villages restaurés de nombreux bâtiments à vendre (exemple Lourdoueix St Michel) Par conséquent, faire de « beaux villages » ne suffit pas pour les sauvegarder et les rendre attractifs
Bien que l'OPAH menée sur le Pays depuis plus de 10 ans participe à la réhabilitation et à l'isolation des logements anciens et à la restauration des logements vacants	Le territoire souffre encore d'un parc de logements très anciens et mal isolés De surcroît, les habitants disposent de faibles ressources

Thématique « agriculture »

Le Pays est un territoire tourné traditionnellement vers l'élevage qu'il convient de maintenir pour assurer un avenir à nos éleveurs et préserver un bocage diversifié et de qualité	Toutefois on constate un risque de « céréalisation » sur certaines communes en raison des contraintes liées à l'élevage, de la baisse des revenus, de la pénibilité du travail. La PAC et les accords internationaux (CETA, MERCOSUR…) ont un impact négatif sur l'agriculture locale notamment sur la vente de viande bovine (importation massive de viande bovine vers l'Europe dans un cadre de concurrence déloyale).
Un territoire rural dans lequel l'agriculture tient toute sa place	Cependant la forte baisse des installations de jeunes agriculteurs dans le département (passage de 40 à 20 installations aidées) fait craindre pour l'avenir de l'agriculture du territoire
Le Pays bénéficie de paysages « encore » préservés	Mais on observe de forts risques d'enfrichement dans les zones de pente, les zones humides et les bords de rivières, qui constituent des îlots de déprise agricole
Le bocage du territoire reste l'un des plus denses de France	Toutefois l'interdiction de l'arrachage des haies a entrainé une dégradation du linéaire bocager ces 2 dernières années
Développement d'une filière « bois énergie » avec la SCIC Berry Energies Bocage dans le cadre d'une gestion durable permettant la valorisation économique des haies en bois plaquettes. Le bocage constitue une ressource qu'il convient de gérer de façon durable et à utiliser localement.	Toutefois, la production de plaquettes bois par les forestiers a entrainé une baisse des prix du marché. Il faut faire attention à l'origine de son approvisionnement. Les plaquettes forestières intègrent des coûts de transport importants

Thématique « énergie »

Le développement des énergies renouvelables est une opportunité à saisir sur le territoire. Le photovoltaïque au sol pourrait se développer sur les zones en friches.	Mais on constate un gros retard en matière de recours aux énergies renouvelables (peu de projets d'éoliennes, de systèmes de méthanisation, de géothermie…)
	Les problèmes de consommation de l'énergie sont principalement liés à la mauvaise isolation des bâtiments publics et des logements

Thématique « emplois »

Au contraire, le PLUi de la CDC de la Marche Berrichonne permet de créer des zones d'activités artisanales dans les petites communes. Il faudrait revoir ce point dans le PLUi de la CDC de La Châtre Ste Sévère	Certains PLU peuvent aller à l'encontre de l'implantation des entreprises créatrices d'emplois (exemple du PLU de Pouligny Notre Dame qui supprime les zones artisanales)
Le Pays bénéficie d'un lycée d'enseignement général et technique et d'organismes de formations (FOREPABE, GRETA…)	Pourtant beaucoup d'emplois ne trouvent pas preneurs, notamment dans l'artisanat (par exemple dans les métiers du bâtiment : couvreurs…). On note une grande difficulté pour orienter les jeunes vers les centres de formation professionnelle qui souffrent d'une mauvaise image. La mise en place des auto-entreprises a été une catastrophe pour l'artisanat (c'est une légalisation par l'Etat du travail au noir).
Le Pays bénéficie d'un flux migratoire positif	Mais il s'agit plutôt de personnes âgées et non d'une population active et de jeunes
On note des échanges importants du territoire sur l'axe nord – sud entre Châteauroux et Guéret	Par contre, il y a très peu d'échanges sur l'axe est – ouest avec St Amand et Argenton

3) Une transversalité dans le diagnostic : la jeunesse (définition d'objectifs)

Afin d'établir un diagnostic sur la thématique « jeunesse », le Président propose de travailler au sein de 2 sous-groupes.

<u>Synthèse du sous-groupe 1</u>

Pourquoi on a besoin des jeunes ?

Miser sur la jeunesse, c'est conforter et maintenir les équipements et les services présents sur le territoire (écoles, activités sportives, culturelles…).

Les jeunes ont tendances à partir après le baccalauréat afin de suivre des études là où il y a les centres de formations. Le manque de formation sur le territoire est un désavantage.

Les diplômés ont aujourd'hui peu de perspective d'emploi sur le territoire. Ils s'installent plutôt dans les zones attractives pour trouver leur premier emploi.

Curseurs :

Les jeunes veulent un minimum de service pour s'installer et de la proximité : pérenniser les services et les commerces de centre-bourg.

Adéquation formation et emploi : miser sur des formations en rapport avec des composantes du territoire (formation agricole par exemple).

Service d'aide à la personne peut être un moyen de créer des emplois qui maintiendront les jeunes sur le territoire.

Etre prêt à accueillir les jeunes agriculteurs avec la mise en place de tutorat et de parrainage.

Problème de l'accueil de la population : création d'ambassadeurs (à l'image de village d'accueil pour faire en sorte que les nouveaux arrivants s'intègrent rapidement au reste de la population).

L'intégration se fait le plus souvent par le biais des enfants (écoles, activités sportives et culturelles…)

Synthèse du sous-groupe 2

A – Définition d'une problématique et utilité d'une politique

Bien entendu, il faut d'abord relever que, pour avoir des jeunes sur un territoire, il faut qu'il y ait des activités pour leurs parents.

- Trouver que les autres territoires sont mieux que le nôtre est commun lorsque ce territoire est considéré comme moins riche, donc moins valorisant (« ailleurs, c'est mieux »)
- Pourtant l'éloignement du jeune est presque une donnée inévitable : études post bac, entre autres
- Les migrations intérieures ont bien changé
- Les parents se posent des questions (on n'est plus à l'époque du baby boom, époque pour laquelle on pouvait supposer qu'il y aurait malgré tout des jeunes pour travailler sur le territoire)

B – Attractivité « jeunes »

- L'intérêt d'un jeune à s'installer sur son territoire d'origine dépendra pour partie de l'entourage familial (qui le verra comme positif ou pas)
- On ne peut se contenter de déplorer la baisse du nombre d'actifs sans mettre en parallèle la capacité du territoire à être attractif pour ses propres jeunes

- Importance d'évènements structurants sur lesquels peuvent se projeter les jeunes qu'ils soient adolescents ou adultes (projets culturels comme Cluis, rencontre des luthiers …)
- Importance de l'accès au transport (le service à la demande est à promouvoir) et au logement

C – Curseurs d'une politique « jeunesse »

- Il y a des valeurs ajoutées possibles, peu mises en évidence (par exemple en agriculture)
- Pour que le jeune reste sur le territoire (à partir de 15 ans et jeune adulte) il faut qu'il existe des continuités d'intérêts (loisirs, sports, culture, amitiés relationnelles …)
- Le mode de communication implique un accès facile au numérique et cela est d'autant plus vrai pour les jeunes.
- L'accès au numérique permet déjà à des jeunes de faire du télétravail sur le territoire dont ils sont originaires. Probablement cela devrait être mieux étudié : conditions de durabilité, liens à l'entreprise ou construction de l'entreprise
- La question des infrastructures devrait être bien considérée domaine par domaine (école communale où on devrait constater une vision globale, la santé où la crise de l'accès aux médecins est grave …)

4) Questions diverses

Prochain Conseil de développement

Le Président précise que le prochain Conseil de développement du lundi 14 mai 2018 sera consacré à la « transition énergétique » en vue d'alimenter la réflexion régionale sur l'élaboration du SRADDET.

M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU

Président du Conseil de développement
du Pays de La Châtre en Berry